



Tous les Échos du Réseau sont distribués gratuitement par la poste grâce aux commanditaires. MERCI aux lecteurs d'encourager nos annonceurs.

Le contenu de L'ÉCHO de LE GOULET est disponible et archivé à www.canadamunicipal.ca

Oh Canada... 34°C! Le 1er juillet, on était à la plage



Qu'est-ce qu'on faisait le 1er juillet cette année? On avait chaud et à Le Goulet c'était le lieu de rassemblement de tous ceux qui savent combien notre plage est agréable, confortable et surtout naturellement sablonneuse.

Sur la plage municipale, des dizaines et des dizaines de familles de tous les âges profitaient du beau temps, du soleil et surtout de l'eau, fort agréable durant pareilles journées de canicule, puisque depuis plusieurs jours, il faisait très très chaud dans la Péninsule acadienne. Le mercure indiquait plus de trente degrés celsius... atteignant même les 34C par moment selon Environnement Canada.

Toute la communauté de Le Goulet et même des environs se retrouvait dans le sable de la plage. Imaginons que plusieurs profitaient du beau temps pour élaborer des projets de châteaux de sable... éventuels?

Notre plage d'eau salée est propice à la baignade et l'aire de pique-nique utile pour tous, sans oublier la proximité des toilettes, des douches et pavillons.

C'est aussi un site d'interprétation dunaire et côtier et un site d'interprétation des petits

fruits. Mais ça, vous le saviez déjà!

La décision de la municipalité, au fil des ans, d'investir dans notre plage, avantage toute la population du village mais aussi des régions voisines qui peuvent venir chez nous se baigner.

La protection des dunes, aussi, servira la communauté tout en maintenant cet aspect naturel à notre attraction touristique la plus formidable. □



*Les membres du conseil municipal
vous invitent
au Festival des Châteaux de sable*

Invitation à la population



Le conseil municipal invite tous les citoyens, citoyennes de Le Goulet à décorer leurs maisons aux couleurs de l'Acadie.

Que tous ceux ou celles qui désirent être bénévoles pour la journée du 15 août, soumettent leurs noms au bureau municipal en composant le 336-3272. □

Feux sur la plage, c'est dangereux!

Durant l'été, avec les grosses chaleurs, la province interdit de faire des feux en plein air.



Même si la municipalité n'a pas les moyens de contrôler ceux qui font des feux, puisque même la GRC ne peut intervenir à moins que ce soit dangereux, le maire, Wilfred Roussel, a lui-même communiqué avec des représentants de la GRC à ce sujet.

Le village recommande à ceux qui aiment faire des feux sur la plage de s'assurer qu'il n'y a pas de vent qui pourrait transporter des tisons vers les habitations. On ne souhaite vraiment pas d'incendie dans notre communauté.

Le village n'a pas les moyens d'installer une vigile jour et nuit. S'il devait arriver quoi que ce soit, la municipalité de Le Goulet ne saurait être tenue responsable pour un événement sur lequel même la police ne veut pas intervenir. □

Bon succès aux diplômés-e-s de Le Goulet



Le maire Wilfred Roussel, et les membres du conseil municipal félicitent tous les diplômés-e-s de l'école Marie-Esther de Shippagan, de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan, ainsi que ceux et celles du Collège Communautaire.

Vous avez maintenant tous un diplôme en main. Ce sera un outil important et nécessaire pour ceux ou celles qui désirent poursuivre leurs études en allant plus loin dans un domaine désiré et vouloir réussir dans vos carrières. □

Le recensement



L'Association Sportive du Goulet Inc. a reçu un projet pour deux étudiants et voici le travail qui leur a été demandé de faire : Le recensement.

Alors, ces deux jeunes passeront aux maisons de la municipalité de Le Goulet et nous aimerions que vous leur apportiez votre collaboration afin de faire un bon recensement. Merci de votre bon support. □



LES ÉCHOS DE GILLES



Bonjour les gars,

Euhhh, mesdames, cette chronique s'adresse, aujourd'hui, seulement aux gars. Lisez donc le reste de l'Écho, merci.

Bon, les gars si je m'adresse à vous c'est que je viens d'apprendre que l'égalité entre les hommes et les femmes n'est vraiment pas parfaite.

Il semble, selon plusieurs études sérieuses, que les hommes souffriraient plus souvent de cancer du bras et de la main gauche. Ahhh, vicieux, c'est pas de ça que je parle! Les hommes souffriraient aussi plus souvent de cancer de la peau du visage que les femmes.

Si vous êtes encore en train de lire cette chronique, mesdames, sachez que ma chronique n'est pas discriminatoire.

Les conclusions de ces études tendent toutes vers la conduite automobile qui ferait que les hommes conduisent plus souvent et depuis plus longtemps que les femmes. D'où l'exposition au soleil plus fréquente.

On savait déjà que le soleil était mauvais pour la peau. Surtout lorsqu'on s'expose longtemps. Voilà qui confirme la chose.

On est au début de l'été. Vous me direz qu'on a pas eu beaucoup de soleil ce printemps et l'hiver dernier!

Erreur! Les rayons du soleil passent même à travers les nuages. Pas moyen de se cacher. Dès que tu sors dehors. Vlan. Les rayons t'attaquent. Plus longtemps t'es exposé, plus tu es bombardé. À la longue, la peau n'en peut plus et elle succombe. Trop de photons (lumière) pour trop peu de cellules de peau. Le combat est inégal.

Si j'en parle, c'est que tout le monde se prépare à profiter des chauds rayons du soleil d'été qui nous taperont dessus dans les prochaines semaines. C'est vrai que l'hiver a été long. Mais faut pas oublier que le soleil a continué à nous bombarder... alors qu'il est plus traître en hiver puisqu'il nous bombarde comme on lance des pierres sur l'eau, par ricochets. C'est traître et c'est pire encore parce qu'avec le froid on ne pense plus aux rayons du soleil... on est cuit, alors!

Mettez donc de la 30-50 sur votre peau!

Le conseil de Le Goulet en action

Depuis la dernière publication de l'Écho, plusieurs réunions du conseil, souvent extraordinaires, réunissaient les membres du conseil. Voici, par ordre chronologique un résumé de ces réunions.

Réunion extraordinaire du 26 mai

Le lundi 26 mai avait lieu une réunion extraordinaire du conseil municipal de Le Goulet, présidée par maire Wilfred Roussel qui appelait l'assemblée à l'ordre un peu après 18 h 30.

Tous les membres du conseil étaient présents à l'exception du conseiller Serge LeMay retenu au moment de la réunion. Une fois l'ordre du jour et le procès-verbal de la réunion ordinaire du 24 mars adoptés, les membres du conseil passaient aux points à l'ordre du jour.

D'abord, le conseil entendait la 1^{ère} lecture et la 2^e lecture, par son titre, de l'arrêté portant le # 23-1 modifiant l'arrêté de zonage de Le Goulet.

Lorsqu'arriva le point pour nommer un maire-adjoint, aucun proposeur ne s'est manifesté ce qui fait que le choix d'un nouveau maire-adjoint reviendra à une autre réunion du conseil. L'actuel maire-adjoint étant en poste jusqu'au 30 juin.

À peine 45 minutes après le début de l'assemblée, celle-ci était levée puisque l'ordre du jour était complété.

Réunion extraordinaire du 17 juin

Le mardi 17 juin avait lieu à Le Goulet deux réunions extraordinaires, l'une après l'autre, convoquées pour procéder à l'adoption d'un même sujet, la modification du plan municipal.

La première réunion regroupant le maire et les conseillers, Paul-Aimé Mallet et Madeleine Roussel, débuta à 18 h. C'est alors que le maire appelait l'assemblée à l'ordre, effectuait la prière et procédait au relevé des présences.

Puis, il informait les membres du conseil et le public présent du déroulement des deux réunions extraordinaires subséquentes, une à

18 h, pour effectuer la 1^{ère} et la 2^e lecture par son titre de l'arrêté modifiant le plan de zonage.

Ensuite, cette première réunion sera close puis une deuxième suivra qui permettra l'adoption finale en 3^e lecture de modifier le plan municipal.

Après la lecture par la secrétaire-greffière municipale de la 1^{ère} et 2^e lecture par son titre de l'arrêté # 22-1, « arrêté modifiant l'arrêté adoptant le plan municipal », le conseil l'adoptait à l'unanimité. L'ordre du jour étant épuisé, le conseil levait l'assemblée à 18 h 05.

Pour la deuxième réunion extraordinaire du 17 juin qui débuta immédiatement après la première, les mêmes membres du conseil étaient présents. Encore une fois monsieur le maire procédait aux mêmes étapes, débutant l'assemblée par la prière, suivie de la lecture de l'ordre du jour et son adoption.

Et le maire informait le conseil qu'il fallait faire la lecture intégrale des deux arrêtés dont l'arrêté modifiant le plan municipal de Le Goulet : 22-1, et l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Le Goulet : 23-1. C'est la secrétaire greffière qui en effectua la lecture intégrale. Encore une fois, le conseil adoptait ces deux arrêtés à l'unanimité.

Par la suite, le conseil fixait au 24 juin la date de réunion pour élire un nouveau maire-adjoint puisque le mandat de l'actuel maire-adjoint se termine le 30 juin. Le conseil choisissait de se réunir de nouveau le 24 juin.

Restauration des dunes

Le maire Roussel résumait le budget disponible pour le projet de Restauration des dunes en précisant qu'avec la subvention reçue du Fonds de Fiducie (15 000 \$) et compte tenu des salaires des employés et des dépenses, on atteint la somme de 23 491,11 \$.

Le budget du projet de Restauration des dunes était adopté.

Projet PTE

Le maire Wilfred Roussel informait aussi le conseil que le village n'a pas reçu de nouvelles

de Consultant MSC et demandait à la secrétaire de prendre contact avec lui et de l'aviser qu'on aimerait avoir les chiffres pour approuver le budget des travaux à la prochaine réunion du 24 juin 2014.

Les travaux consistaient à l'asphaltage de trois rues municipales et débiter la phase 1 des égouts pluviaux.

Emploi étudiant

Le maire informait le conseil que le village avait reçu une subvention pour embaucher un étudiant du projet Seed au lieu des deux qu'on espérait. Comme trois candidats se sont inscrits pour travailler, la municipalité procédera par un tirage pour désigner l'étudiant qui sera embauché.

Champ d'épuration

Le champ d'épuration existant ne fonctionne plus et il faudrait en construire un autre. Le village a reçu un estimé des Produits Plastiques de L'Île Ltée au montant de 3 000 \$.

Le maire expliquait au conseil que les travaux seront faits sans avoir à déranger les infrastructures du parc municipal.

Par résolution, le village de Le Goulet acceptait l'estimé des Produits Plastiques de L'Île Ltée au montant de 3 000 \$ afin d'effectuer la construction d'un nouveau champ d'épuration.

Toilette des hommes

Les travaux à faire dans la toilette des hommes s'élèveront à 2 292,05 \$ toutes taxes incluses. C'est l'entreprise A à Z Plomberie Inc. Qui effectuera les travaux suite à l'adoption par le conseil de son accord pour faire effectuer ces travaux.

Suite à cette deuxième assemblée extraordinaire où l'ordre du jour était épuisé le conseil levait l'assemblée à 19 h.

Réunion extraordinaire du 24 juin

Le mardi 24 juin dernier avait lieu une réunion extraordinaire du conseil municipal de Le Goulet, présidée par le maire Wilfred Roussel

CONSEIL : Suite à la page 5

Voyage VASCO Acadie
& l'Univers de la Croisière

1 877 845 2200

Propriétaires : Lisette Cormier Noël et Patrick Noël
5120-D Route 113, Place de la Baie
Haut-Lamèque NB E8T 3L4
info@vascoacadie.com
www.vascoacadie.com

Sabrez-nous sur Voyage Vasco Acadie

- Forfaits Sud
- Vols partout dans le monde
- Disney
- Croisières
- Europe, Asie, etc.
- Groupe (cotisière, autocars, scolaire, culture, sport, etc.)
- Circuits accompagnés
- Corporatif
- Assurance voyage
- Aulnas - passeport, brochures, cartes
- Avantages Vasco
- Certifié guide accompagnateur
- Certifié spécialiste croisiériste

Festival Western de St-Tite



(4 jours/3 nuits)
12 au 15 sept.

2014

Personnes Ressources

Administration Portuaire Paul-Aimé Mallet, prés. 336-5142 ou 4836	Armandine Roussel, syndic 336-4142
Arcade Roussel, vice-prés. 336-4190	Carole Roussel, Syndic 336-4175
Denis Roussel, sec. très.	Armandine Duguay, Syndic 336-8342 ou 336-8629
Normand Robichaud, dir. 336-9258	Comité de Gestion Paroisse Marie-Médiatrice Patrice Roussel, prés. 336-9107
Bruno Mallet, dir.	Chantal Roussel, sec. 336-8582
Antonio Roussel, dir. 336-8832	Jacques Chiasson, conseiller 336-8092
Bernard Roussel, dir. 336-4097	Mireilla Gauvin, conseillère 336-4070
Cadets de l'armée Chantal Power 337-5080	Oscar Breault, conseiller 336-8679
Chorale de Le Goulet Josée Robichaud, resp. 336-4930	Comité des Funérailles La Rencontre de l'Amitié Marie-Reine Roussel, prés. 336-8622
Club de l'Âge d'Or Léona Roussel, prés. 336-1122	Émérentienne McGraw 336-8286
Émilie Roussel, sec. 336-8557 ou 337-5024	Osithe Savoie 336-9160
Jacques Chiasson, trés. 336-8092	Édina Roussel 336-4358
Club Breake Water, VTT Paul-Aimé Mallet, prés. 336-5142	Alouisia Roussel 336-8081
Blaise Roussel, sec.-trés. 336-5337 ou 336-4136	Georgianne Chiasson 336-8403
Aurélien Brideau, vice-prés.	Adrienne Chiasson 336-4615
Claude Roussel, dir. 336-8911	Jacqueline Roussel 336-4290
Bernard Power, dir.	Croix-Rouge Sylvia Arseneault 395-2010
Anicet Roussel, dir.	Secours Amitié Brigitte Gauvin 344-7419
Alain Haché, dir.	SPCA-PA Cécile-Anne Chiasson 336-9443
Club Régional des Aînés Acadiens et Francophones Osithe Savoie, prés. 336-9160	
Lorina Vienneau, vice-prés.	
Delcia Cool, sec. 336-4883	
Jacqueline Roy-Roussel 336-8843	
Rénalda Savoie, syndic 336-8885	

Avis

Aux organismes à but non-lucratif locaux
Faites connaître, à l'Écho, vos changements
www.textes@echosnb.com



Village de Le Goulet
1295, rue Principale
Le Goulet, NB E8S 2E9

Maire : **Wilfred Roussel**
Maire-adjoint : **Serge Lemay**

Conseillers : **Lorina Vienneau,**
Madeleine Roussel, Paul-Aimé Mallet

Directrice générale : **Alvine Bulger**
Secrétaire municipale : **Sandra Young**

Hôtel de ville : **336-3272 / Télécopieur : 336-3281**

Courriel : villagelegoulet@nb.aibn.com

Site web : www.legoulet.ca

Pompiers et Police : **911**

Tombée de L'Écho le 15 du mois

La municipalité commandite cette publication ainsi que sa distribution gratuite par la poste. Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite de l'éditeur est STRICTEMENT INTERDITE.

L'Écho est membre du Réseau des Échos du NB
8217, rue St-Paul, Bas-Caraquet, NB
E1W 6C4

textes@echosnb.com
publicite@echosnb.com, direction@echosnb.com

DISTRIBUTION
GRATUITE

Tél.: (506) 727-4749
Fax: (506) 727-9086

Les informations contenues dans cette publication sont diffusées également à www.canadamunicipal.ca

Le conseil d'administration du 5e Festival des châteaux de sable

Le 5e Festival des châteaux de sable a un nouveau conseil d'administration formé de bénévoles et de gens impliqués dans la communauté.



Le conseil d'administration du Festival des Châteaux de sable est composé de : 1ère rangée, Josée Robichaud, vice-présidente; Amy Robichaud, présidente; Martine Richard, trésorière; Madeleine Roussel, secrétaire. Seconde rangée : Paul-Aimé Mallet, bénédiction des bateaux; Chantal Roussel, concours des châteaux de sable; Alouisia Roussel, repas champêtre et plage; Emelie Richard, rallye tropical et repas champêtre; Emilienne Duguay, nourriture sur la plage; Césaire Duguay et sa petite Elodie, logistique sur la plage et Serge Lemay, feux d'artifice.

Réussite académique

Les diplômées 2013-2014 de Le Goulet Lau CCNB, Péninsule acadienne, sont : Jessica Bulger en Compétences essentielles préparatoires à la formation en santé; Cindy Savoie en Gestion de bureau qui est également récipiendaire d'une bourse de la Fondation du CCNB; de même que Francine Vienneau en Service de soutien en soins prolongés, qui a terminé ses

études avec une mention d'honneur.

Le maire Wilfred Roussel et les membres du conseil vous souhaitent bon succès dans votre future carrière. L'administration municipale invite tous les étudiants ayant complété des études dans une autre institution à nous le faire savoir. Nous nous ferons un plaisir de souligner votre réussite académique. □

Demande aux pêcheurs de homard



Les pêcheurs de homard qui veulent se débarrasser de leurs vieilles trappes, peuvent le faire en les offrant à la municipalité de Le Goulet.

Ce geste pourra aider le projet de restauration des dunes phase II. Vous n'avez qu'à contacter la municipalité au 336-3272 et elle ira les chercher. Merci à l'avance de votre bonne collaboration. □

5e Festival des Châteaux de sable de Le Goulet

Judi 31 juillet 2014

18 h **Soirée jeunesse** : chasse au trésor - jeux gonflables (gratuit)
Couronnement d'une mini-reine et d'un mini-roi du festival au hasard
Lieu : Parc municipal (arrière de l'église)
Resp.: Josée Robichaud, Amy Robichaud (336-4930) et Martine Richard (336-8557)

20 h **Rallye Tropical** (Inscriptions de 19 h à 20 h)
Lieu : Édifice municipal (à côté de l'église)
Coût : 30 \$ par équipe de 4 à 6 joueurs
Resp.: Émélie Richard (336-8557)

Vendredi 1er août

14 h à 16 h **Sortie en mer et Bénédiction des bateaux**
Lieu : Port de Le Goulet
Resp.: Paul-Aimé Mallet (336-2756)

16 h **Ouverture officielle du festival**
Lieu : Port de Le Goulet

17 h à 19 h **Musique sur le quai** avec Danny Bulger

20 h à 22 h **Musique au Parc municipal**

22 h **Feux d'artifices Boréal** avec Bernard Frigault
Lieu : Parc municipal (à côté de l'église)
Resp.: Serge Lemay (336-6240)

Samedi 2 août

9 h **Tournoi de ballon-volant de plage** organisé et commandé par Toitures Excellences, Marc-André Hébert. Veuillez vous inscrire avant le début du tournoi en contactant Marc-André au 888-1976 ou 336-4449.
Lieu : plage de Le Goulet (arrière de l'église)
Coût : 40 \$ par équipe de 4 joueur

10 h à 16 h **Concours des sculptures de sable**
Lieu : Plage de Le Goulet (arrière de l'église)
Coût : 10 \$ par équipe
Resp.: Chantal Roussel (336-8582)
Musique sur la plage
Vente de nourriture (hot-dogs, guedilles homard, crabe et crevettes) et boissons non-alcoolisées sur la plage

16 h à 17 h **Délibération des juges**

17 h **Remise des prix des sculptures de sable**
Lieu : Parc municipal (à l'arrière de l'église)

17 h à 19 h **Musique avec Jean-Guy Albert**
Vente de moules sur place - Vente d'enveloppes à 1 \$ pour des prix

Dimanche 3 août

10 h **Messe du Festival**
Lieu : Église de Le Goulet
Resp.: Madeleine Roussel (336-4564)

11 h à 13 h **Déjeuner du festival (déjeuner continental)**
Lieu : Édifice municipal
Coût : 5 \$ l'assiette
Resp.: Émélie Richard (336-8557)

CONSEIL : Suite de la page 3

qui appelait l'assemblée à l'ordre un peu après 18 h 30.

Une fois la lecture de la prière faite, le maire procédait au relevé des présences et invitait les membres du conseil à se déclarer s'il y avait des conflits d'intérêts avec les sujets à l'ordre du jour de la réunion.

Tous les membres du conseil étaient présents à l'exception de la conseillère Lorina Vienneau et la secrétaire Sandra Young retenues au moment de la réunion publique.

C'est ensuite que le maire faisait la lecture de l'ordre du jour et demandait une résolution pour son adoption.

Le seul point à l'ordre du jour de la réunion extraordinaire était l'élection du maire-adjoint. Le conseiller Serge LeMay disait qu'il « avait agi pendant 4 ans à titre de maire-adjoint et qu'après ces deux dernières, il voulait donner la chance à un autre membre du conseil d'être le maire-adjoint ».



Les membres du conseil choisissent, à l'unanimité, le conseiller Paul-Aimé Mallet comme nouveau maire-adjoint.

Le conseiller Paul-Aimé Mallet, une fois élu maire-adjoint « remerciait le conseil pour lui avoir accordé sa confiance. Il félicitait également le maire-adjoint sortant et informait le conseil qu'il faut continuer de travailler ensemble, que l'on forme une bonne équipe et que l'on a des projets à travailler ensemble ». L'ordre du jour épuisé, l'assemblée était levée. □

Chiasson
Alignement & balancement



1203, rue Principale
C.P. 182, LeGoulet
N-B. E0B 1W0

Lazare A. Chiasson
Propriétaire
(506) 336-4636

Bulger Marché de Poisson Bulger Ltée
Bulger Fish Market Ltd.

Richard Bulger, propriétaire
1824, rue du Port, LeGoulet, NB, E0B 2-K, Canada
Tél. : (506) 336-4022 Fax : (506) 336-4229
Courriel : C-mail : fishdrip@bellsouth.com

Products/Marché de tout genre / Sea products of any kind

Une Boutique de souvenirs au coeur du village



Valérie Roussel, responsable de la Boutique de souvenirs de Le Goulet.

Une invitation est lancée à tous les artisans qui ont produit des oeuvres durant l'année, de les apporter pour les exposer en vue de les vendre.

La boutique de souvenirs est présentement ouverte et les visiteurs commencent à circuler. L'étudiante responsable, Valérie Roussel, se fera un plaisir de vous servir.

La boutique est ouverte au public depuis le 30 juin. Les portes sont ouvertes à compter de 9 heures. □

*Le maire Wilfred Roussel
et les membres
du conseil municipal
souhaitent la bienvenue
à tous les touristes
qui seront de passage
dans notre beau village
et vous souhaitent
un très bel été!*

Dépanneur Mallet

336-8668

Ouvert

lundi au samedi de 9 h à 21h30

Dimanche de 10h30 à 21h30

70e anniversaire du débarquement de Normandie

À l'occasion du 70e anniversaire du débarquement de Normandie, le maire, Wilfred Roussel, a rendu visite à monsieur Lorenzo Roussel, un ancien combattant de la 2e guerre mondiale qui a participé au débarquement de Normandie. Un certificat de reconnaissance lui a été remis au nom de la municipalité de Le Goulet.



Sur la photo, de gauche à droite : Monsieur Wilfred Roussel, maire; monsieur Lorenzo Roussel, ancien combattant de la 2e guerre mondiale et monsieur Hermel Roussel, ancien combattant Défense Nationale à Chypre.

Sommet des aînés

Les 19 et 20 août prochain, la Cité des Jeunes A.-M. Sormany d'Edmundston sera le théâtre du tout premier Sommet des aînés dans le cadre du Congrès mondial acadien 2014.

Les 50 ans et plus ainsi que tous ceux et celles qui sont interpellés par les enjeux reliés au vieillissement ont jusqu'au 19 août pour s'inscrire à l'événement à 80 \$ par personne.

L'Association francophone des aînés du N.-B., maître d'œuvre de l'événement, propose une programmation qui donnera la parole à plusieurs conférenciers de renom oeuvrant sur les scènes artistique, communautaire, universitaire et politique, ce à l'échelle canadi-

enne. Ces intervenants viendront partager avec les congressistes les résultats de recherches et de réflexions mettant en lumière certaines préoccupations de notre société en regard à ce que réserve l'avenir pour la population vieillissante. Ils présenteront diverses initiatives permettant de mettre à profit le dynamisme, l'énergie, l'inventivité, le savoir-faire, la sagesse et l'engagement des 50 ans et plus à l'intérieur de nos communautés et de notre société.

La programmation complète de l'événement et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site de l'AFANB (www.aafanb.org) et sur le site du Congrès mondial acadien 2014 (www.cma2014.com). □

Manoir Au son de la vague
foyer de soins
Angela Duguay
1239 rue principale
Le Goulet, N.B.
E4B-2E11
336-2114

FOULARGENE
LUC-ANDRÉ HÉBERT
4, rue Châteaufort
Le Goulet, N.-B.
E4B 1Z1
Tél: (506) 336-8195
Fax: (506) 336-8102
Cell: (506) 336-5185

Beauté Soleil
- Esthétique
- Pose d'ongle
- Photo laser
- Épilation à la cire
- Electrolyse
- Bronzage
Esthéticienne : Marion Duguay
32, rue Duguay
336-9194

Garage Bulger Auto Logé
Prop: George Bulger
Tél: 506-336-4572
1052, rue Principale
Le Goulet, N.-B.

Éphémérides de Le Goulet

Quelques dates mémorables en ordre chronologique du mois de juillet, dans l'histoire de Le Goulet.

3 juillet 1987 - Basile Roussel est élu par acclamation au poste de maire du village de Le Goulet.

4 juillet - Le Goulet tient une journée spéciale d'activités pour fêter les pêcheurs côtiers de la communauté.

5 juillet 1980 - Le père Alfred Landry quitte la paroisse Marie-Médiatrice de Le Goulet et le lendemain le père Almas Raymond revient.

7 juillet 1978 - Ouverture du premier Festival du crabe de Le Goulet.

8 juillet 1984 - Ouverture officielle du local des Chevaliers de Colomb de Le Goulet.

11 juillet 1961 - Le père Armand Losier est installé comme premier curé de la nouvelle paroisse Marie-Médiatrice de Le Goulet.

13 juillet 1931 - Naissance, à Le Goulet, de Basile Roussel, propriétaire de Gully Fish & Food et ancien maire du village de Le Goulet, décédé le 24 juin 1999 à l'âge de 67 ans.

18 juillet 1968 - Première pelletée de terre pour la construction d'une église dans la paroisse par Joseph T. Bulger, l'aîné de la paroisse.

28 juillet 1755 - Le Conseil de Halifax ordonne l'expulsion des Acadiens et donne le feu vert au gouverneur Lawrence de mettre en marche la déportation des Acadiens.

29 juillet 1961 - Célébration du premier mariage, dans la nouvelle paroisse de Le Goulet, celui de Émilienne Roussel et Césaire Duguay. □

Où déposer des débris de construction



Un seul endroit dans la Péninsule acadienne où il est permis de déposer des débris de construction, c'est au Centre de transbordement des déchets de la Péninsule acadienne (CTD).

Cet espace est réservé aux déchets de construction uniquement et plus particulièrement, les déchets de construction en provenance des entrepreneurs en construction et des particuliers.

Les débris de construction sont apportés au lieu de déversement à l'espace désigné « aire pour débris de construction ». Tous les débris de construction sont pesés et chargés au taux en vigueur.

Le taux de la tonne en vigueur est de 44 \$

Aucune tolérance si d'autres déchets y sont mêlés. Si c'est le cas, le client est chargé au taux de 88 \$ la tonne.

Les heures d'opération du CTD sont de 8 h à 16 h lundi au vendredi. On peut communiquer avec la CSR au numéro 727-7979. □

Avis aux usagers

La Clinique Médicale à l'édifice municipal fait relâche jusqu'en septembre. □

Brenda Fleuriste Julie Gagnon

1088, Rue Principale
Le Goulet, N.B. E8S 2J2
Tél: (506) 338-4153

Salon
Prop. : Lisón Duguay
Diplômée

1342, Rue Principale
Le Goulet
Tél. : (506) 336-2414

Garage Caissie et Vienneau Ltée

1367, rue Principale
LeGoulet (NB) E8S 2M4

3 mécaniciens licenciés
Diagnostic électronique, MOOD vacuum,
nettoyage de carburateur, traitement des rouilles
Inspection provinciale

Propriétaire : Normand Vienneau

**ROUSSEL
RECOUVREMENTS**

Matier à base d'Asphalte
Chauffé - Non dilué
Lignes de soutènement

1366, rue Principale
Le Goulet, N.B.
E8S 2E2

Normand Roussel
Propriétaire

Tél.: (506) 336-9121
Cell.: (506) 336-5106
www.rousseaucouvrements.com

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE BAROQUE DE LAMÈQUE

39^e ÉDITION

DU 24 AU 26 JUILLET 2014

« Au cœur de la musique »

Afin de souligner les 250 ans de la mort de Jean-Philippe Rameau, grand maître français de la musique baroque, ainsi que pour mettre en valeur le magnifique clavecin du festival, l'édition 2014 présente la musique des plus grands compositeurs de la période baroque et a invité des musiciens de grand talent qui sont des piliers de l'orchestre depuis de nombreuses années, dont la flûtiste Claire Guimond, le claveciniste Hank Knox et la violoniste Chantal Rémillard.

Programmation sujette à changements sans préavis

CONCERTS

**1^{er} CONCERT - JEUDI 24 JUILLET 2014
20 h - Église Sainte-Cécile
Petite-Rivière-de-l'Île**

« Les grands maîtres »

**Orchestre de la Mission Saint-Charles
Hank Knox, clavecin; Claire Guimond, flûte;
Chantal Rémillard, violon**

Un programme exceptionnel de musique soulignant les 250 ans de la mort de Jean-Philippe Rameau, grand maître de la musique baroque française, et mettant en valeur le magnifique clavecin du festival.

**2^e CONCERT - VENDREDI 25 JUILLET 2014
20 h - Église Sainte-Cécile
Petite-Rivière-de-l'Île**

« Bach'n Jazz »

**FLUTE ALORS ! avec les flûtistes Vincent
Lauzer, Marie-Laurence Primeau, Alexa
Raine-Wright et Caroline Tremblay**

Concert à la fois sérieux et décontracté, sucré salé, rouge et blanc avec un programme qui propose un judicieux alliage entre plusieurs chefs-d'œuvre du grand Bach et des standards de jazz bien connus et tant aimés.

**3^e CONCERT - SAMEDI 26 JUILLET 2014
20 h - Église Sainte-Cécile
Petite-Rivière-de-l'Île**

« Les voix de Dieu »

**Chœur et orchestre de La Mission Saint-Charles,
direction musicale : Mathieu Lussier**

Grandes œuvres pour chœur, orchestre et solistes, dont le brillant Dixit Dominus de G. F. Handel, dans lesquelles résonnent les paroles célébrant la gloire de Dieu et des rois.

**Festival international
de musique baroque
de Lamèque**

Tél. : (506) 344-3261

Courriel : baroque@lameque.ca
www.festivalbaroque.com



L'ÉVÈNEMENT PASSEZ À LA VITESSE MAZDA



LA TOUTE NOUVELLE MAZDA3 GX 2014
QUI REDÉFINIT LES ENJEUX

Offre de location
à 2,9%
d'intérêt

0\$

de comptant

88\$
Aux 2
semaines

TECHNOLOGIE
SKYACTIV



En montre en salle d'exposition



De base

- Moteur 2,0 L Skyactiv-G à 4 cylindres
- Radio satellite AHA

En Option

- Système i-ELOOP de récupération d'énergie au freinage
- Système intelligent d'aide au freinage en ville
- Écran de conduite active
- Poste de contrôle HMI

BIENVENUE AUX GENS de Le Goulet



BAYSIDE
MAZDA



1249 Principale St., Beresford
548-4515 • 1 877 546-4200

www.baysidemazda.com

